

Hérouville Saint Clair, le 5 novembre 2014

Le Directeur académique  
des services de l'éducation nationale,  
Directeur des services départementaux  
de l'éducation nationale du Calvados

à

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1<sup>er</sup>  
degré du Calvados  
S/C de Mesdames et Messieurs les IEN

Pôle de service pour les  
enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
PSEP

Dossier suivi par  
Magali PICOT CAMPAIN  
Téléphone  
02 31 45 95 51

Serveur vocal  
02 31 45 96 00

Mél.  
Dsden14-sagedpsep1@ac-  
caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036  
14208 Hérouville Saint Clair  
Cedex

Objet : Echanges et actions de formation à l'étranger pour l'année 2015-2016

J'ai l'honneur de vous informer que la note de service relative aux échanges et actions de formation à l'étranger au titre de l'année 2015-2016 est parue au Bulletin Officiel n°38 du 16 octobre 2014, et a été publiée sur le site internet de la DSDEN14 et sur le site intranet académique.

**J'attire votre attention sur les délais à respecter impérativement s'agissant de la transmission de votre dossier par la voie hiérarchique :**

1 – Echanges franco-allemand :  
<http://eduscol.education.fr/cid52926/echange-franco-allemand-des-enseignants-1er-degre.html>

- Les enseignants intéressés transmettront leur dossier à l'IEN de leur circonscription pour avis au plus tard le **19 décembre 2014**
- Les dossiers de candidature papier seront ensuite transmis par l'IEN au PSEP pour le **13 janvier 2015** accompagnés de l'avis circonstancié.

2 – Echange poste pour poste avec le Québec :  
<http://www.ac-amiens.fr/postepourposte-quebec/>

- Les dossiers devront être transmis au plus tard le **14 janvier 2015** par voie postale à votre IEN.
- Les dossiers de candidature papier seront ensuite transmis par l'IEN au PSEP pour le **20 janvier 2015** accompagnés de l'avis circonstancié.

3 – Codofil : séjour en Louisiane :  
<http://www.ciep.fr/programme-codofil-louisiane>

- Les dossiers seront transmis par voie postale à l'IEN de votre circonscription pour le **16 janvier 2015** au plus tard.
- Les dossiers de candidature papier seront ensuite transmis par l'IEN au PSEP pour le **20 janvier 2014** accompagnés de l'avis circonstancié.

Afin de faciliter le suivi des dossiers, chaque enseignant voudra bien informer le PSEP de sa candidature via I-PROF ou à l'adresse mail suivante [dsden14-sagedpsep1@ac-caen.fr](mailto:dsden14-sagedpsep1@ac-caen.fr) au plus tard à la date limite de transmission à l'IEN indiquée ci-dessus.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Jean-Charles HUCHET



Copie pour information :

- Représentants des Personnels
- PAC
- IENA